



## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2020**

L'An Deux Mille Vingt, le 1<sup>er</sup> Juillet, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS-LASCOURS, se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie, sur la convocation du 26 Juin 2020 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les CONSEILLERS MUNICIPAUX suivants :

**Présents** : Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Jean-Claude BUET, Patricia CANAL, Jocelyne CEZAR, Eric CHAUDOREILLE, Rémy COSTA, Karine DUBOIS, Fabien FIARD, Vanessa MARTIN, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE ;

**Absents excusés** : Cédric CONVERTINI a donné pouvoir à Fabien FIARD  
Michel TOULOUZE a donné pouvoir à Eric CHAUDOREILLE

**Secrétaire de séance** : Eric CHAUDOREILLE

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Avant de démarrer la séance, Fabien FIARD donne des nouvelles de Joël GEREVINI. Son état de santé s'améliore de jour en jour. L'idée de sa sortie de l'hôpital commence à être envisagée.

Il demande ensuite à ce qu'un 14<sup>ème</sup> point soit rajouté à l'ordre du jour : « Désignation d'un délégué CNAS ». Ce rajout est accepté à l'unanimité.

Le compte rendu du précédent conseil municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

### **1. Changement des compteurs d'eau du village**

La REAAL va procéder durant l'été au remplacement des compteurs d'eau qui seront dorénavant équipés d'un système de télé-relève. Ils disposeront d'un émetteur et les relevés annuels seront effectués par un véhicule équipé d'un récepteur. Pour les compteurs situés dans l'enceinte des propriétés, les habitants seront destinataires d'un courrier pour prendre rendez-vous avec le technicien.

## **2. Commission de Suivi du Site de la Distillerie**

Afin d'être mieux informé sur les activités de la Distillerie et de réduire au maximum les nuisances, il est envisagé de créer une C.S.S. Cette commission doit être créée par autorisation préfectorale et serait constituée d'un représentant de Grap'Sud, d'un représentant des salariés, d'un élu communal, d'un élu territorial, d'un représentant de l'Etat et de riverains.

Après discussion, il est décidé que, dans un premier temps, la Commission communale « Cadre de vie » organise une rencontre avec les représentants de Grap'Sud afin de leur présenter cette idée et mener le projet ensemble.

## **3. Délibération pour les travaux du logement des écoles**

Le Maire présente les montants des travaux pour la rénovation du logement situé au-dessus des écoles. Ceux-ci se chiffrent à 21.099 €. Une demande de subventions est déposée auprès de divers services (Etat, Département et Région). Cette dernière conditionnant son aide à une réduction de 30% des dépenses énergétiques du logement. L'ensemble de ces aides devrait représenter un total de 16.259 €. Le solde restant à charge pour la commune serait de 4.840 €.

**VOTE A L'UNANIMITE**

## **4. Désignation d'un correspondant du CAUE du Gard**

La commune a la possibilité de déléguer un élu auprès du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement. Cette structure, qui a vocation à appréhender la réalité du territoire et réfléchir à son avenir, pourrait nous accompagner sur les projets d'aménagement.

Fabien FIARD est désigné comme correspondant communal.

**VOTE A L'UNANIMITE**

## **5. Forum des Associations**

Comme chaque année, la commune organisera un forum des Associations. Celui-ci est fixé au samedi 12 Septembre. Bien évidemment cette journée est suspendue à l'évolution de la situation sanitaire.

## **6. Journal Municipal**

Depuis 2014, Karine DUBOIS et Cécile FIARD ont en charge la publication du journal municipal. Pour leur permettre de travailler dans des conditions optimales, le Conseil

Municipal décide de financer un logiciel à Cécile FIARD. Ceci pour un montant de 431,72 € T.T.C.

## VOTE A L'UNANIMITE

### **7. Manifestations, théâtre, fêtes de l'été, cinéma**

Au vu des règles sanitaires draconiennes imposées par la Préfecture pour l'organisation d'une manifestation sur la voie publique, le Comité des fêtes a définitivement annulé l'organisation de la Fête Votive 2020.

Concernant le 14 Juillet, ces mêmes contraintes poussent le Conseil à annuler également le feu d'artifice et l'organisation du repas habituellement pris en commun dans le parc de la Mairie.

Une soirée « Cinéma en plein air »-reste néanmoins prévue pour le mardi 25 Août (programmation à venir).

### **8. Nouveaux lotissements sur la commune**

La Commission Urbanisme a reçu récemment les représentants de BAMA pour le lotissement Mas Tuphany Sud, et STATIM pour Bellevue Nord.

A cette occasion, ils ont présenté une esquisse de leurs projets et demandé l'avis de la Mairie sur la faisabilité de ces opérations. Au cours de ces échanges, un certain nombre de desiderata ont été exposés. Toutefois, ces deux lotissements étant des projets privés, la commune ne peut intervenir qu'à titre de recommandations.

### **9. Plan Communal de Sauvegarde**

Le PCS est un outil de gestion de crise qui organise la mobilisation et la coordination des ressources de la commune pour protéger la population et faire face à un événement de sécurité civile (inondation, séisme, risque technologique, accident industriel, canicule, etc.). Il nécessite d'être continuellement adapté.

La Commission ad hoc se réunira le mercredi 08 Juillet à 20h pour travailler sur son actualisation et ses mises à jour réglementaires.

### **10. Renouvellement des membres de la commission communale des impôts directs**

Son rôle est de fixer le niveau des taxes et assiettes applicables sur la commune. A la suite de chaque élection municipale, la commune doit proposer 24 noms aux services des impôts qui nomment 6 titulaires et 6 délégués parmi eux. Le Conseil décide de proposer l'ensemble de ses membres (hormis Fabien FIARD, membre d'office) et de compléter la liste par des résidents de la commune.

## 11. Réparation Massey-Ferguson

La prise de force du tracteur est hors service et interdit l'utilisation du gyrobroyeur. Le tracteur neuf étant trop encombrant pour passer sur certains chemins, il s'avère nécessaire de le faire réparer.

Un devis va être demandé.

## 12. Vote des taxes communales et des tarifs des services de la commune

Concernant les taxes communales, le Conseil décide de les conserver à l'identique.

Taxe sur le Foncier bâti : 16,90 %

Taxe sur le Foncier non-bâti : 64,50 %

Pour les services :

Location Salle du Parc : - Caution 5.000 €  
- Location habitant 300 €  
- Location personne extérieure au village 700 €  
- Location personne extérieure travaillant sur le village 500 €  
- Ménage 120 €

Petit foyer : - Caution 500 €  
- Location habitant 100 €  
- Location personne extérieure au village 200 €  
- Location personne extérieure travaillant sur le village 150 €  
- Ménage 80 €

Au cas où une salle serait utilisée le dimanche par la mairie, il sera appliqué une réduction de 50 % sur la location.

Cimetière : - Concession perpétuelle 170 €/m<sup>2</sup>  
- Columbarium 225 €

Remorque : - 1<sup>er</sup> Prêt gratuit  
- 30 €/jour les fois suivantes

**VOTE A L'UNANIMITE**

### **13. Vote du budget primitif M 14**

Après présentation du budget et explications sur quelques points d'interrogation, le budget 2020 est mis au vote.

#### **VOTE A L'UNANIMITE**

Une version allégée paraîtra dans le prochain journal municipal.

### **14. Désignation d'un délégué CNAS**

Le Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales est une Association loi 1901 qui propose une offre de prestations pour améliorer les conditions matérielles et morales des personnels et agents de la fonction publique territoriale.

Jocelyne CEZAR est désignée déléguée communale.

#### **VOTE A L'UNANIMITE**

### **15. Questions diverses**

- La Mairie a été assignée devant le Tribunal Civil pour un conflit de voisinage à Lascours. La plaidoirie doit avoir lieu le 03 novembre prochain.

- Dans le but de désigner un grand électeur pour les prochaines élections sénatoriales, le Conseil Municipal doit se réunir le 10 Juillet prochain. La réunion aura lieu à 18 H.

- Monsieur le Maire est invité à l'Assemblée Générale du club de foot qui se déroulera le 10 Juillet à 19 h.

- Le contrat de Marie-Rose BAOUSSON va être révisé pour qu'elle remplace Laurence FERMAUD à la cantine et à l'école.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 22h10.